

## Appel à projets « thèses et postdocs » 2020

Sous réserve d'une confirmation de la mise à disposition en 2020 du budget alloué pour la deuxième phase du Labex Enigmass, celui-ci lance un appel à projets dans le but de financer :

- 3 contrats doctoraux démarrant en octobre 2020
- 3 contrats post-doctoraux de 2 ans non renouvelables, exclusivement destinés à des chercheurs ayant une expérience inférieure à 2 ans après la thèse, démarrant en 2020

Les projets associés à ces demandes de CDD devront s'inscrire dans l'un des trois axes scientifiques (*work packages* – WP) d'Enigmass :

- WP1 : Origin of mass and search for new physics
- WP2 : Gravitational waves and multi-messenger science
- WP3 : Dark matter and dark energy in the Universe or the standard model of cosmology

### Réponse à l'appel à projets

Les équipes d'Enigmass sont invitées à transmettre leurs demandes (au maximum une par équipe) sous la forme suivante :

- Un résumé de deux pages maximum, en anglais, décrivant le projet ainsi que le contexte permettant d'apprécier sa pertinence scientifique et son opportunité, mentionnant le porteur de projet (= directeur de thèse ou encadrant du postdoc), ainsi que le support souhaité (thèse ou postdoc, ou ordre de préférence si les deux sont envisageables)
- Réponse par mail à l'adresse [direction@enigmass.in2p3.fr](mailto:direction@enigmass.in2p3.fr) avant le 18/11/2019 à 14 heures

### Sélection des projets

Les projets seront examinés par le directoire d'Enigmass, si possible avec l'aide d'experts extérieurs. Le directoire communiquera la liste des projets finançables par le Labex en 2020 début décembre 2019. Le calendrier a pour objectif de favoriser une bonne articulation avec l'appel à projets IRS du Pôle PAGE (dont la date limite de dépôt est le 10/12/2019).

### Procédure de recrutement

Le recrutement sera mené par le responsable de l'équipe d'accueil, conformément au processus de recrutement des contractuels mis en place par le CNRS sous le label HRS4R, en veillant notamment à respecter les obligations en matière de langue de publication de l'annonce, délai de réponse, constitution d'une commission de sélection, audition des candidats, production d'un rapport. La commission de sélection sera constituée comme suit :

- Le responsable de l'équipe d'accueil

- Le directeur de thèse/encadrant du postdoc, ou, s'il s'agit du responsable d'équipe, un autre expert du domaine
- Un membre du Labex externe à l'équipe d'accueil
- Dans le cas d'une thèse, un représentant de l'Ecole Doctorale

Les personnes participant au recrutement sont invitées à visionner en amont cette [vidéo de l'ERC](#) pour lutter contre les biais de recrutement, notamment concernant le genre.

### **Notes importantes**

Enigmass ne couvrira que le coût de base des salaires et n'allouera pas de budget supplémentaire pour les frais d'installation ou les frais de mission du doctorant ou du post-doctorant. L'équipe d'accueil devra s'assurer d'un budget pour couvrir ces frais.

L'équipe d'accueil communiquera sans délai l'issue de la procédure de recrutement. Si celle-ci a été infructueuse, la direction d'Enigmass avisera aux suites à donner ; par défaut le budget reviendra au Labex. Si elle a été fructueuse, l'équipe d'accueil confirmera l'identité et la date d'embauche du doctorant ou du post-doctorant.

Dans le cas où il serait mis un terme anticipé au contrat du doctorant ou du post-doctorant, l'équipe d'accueil en informera immédiatement la direction d'Enigmass, qui avisera aux suites à donner. Par défaut le budget non-consommé reviendra au Labex.